



Le RPCU considère que le nouveau cabinet répondra aux besoins des usagers du réseau de la santé et des services sociaux

Montréal, 19 septembre 2012 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) se réjouit de la nomination du D^r Réjean Hébert comme ministre de la Santé et des Services sociaux, et ministre responsable des Aînés, et félicite la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, pour le choix de ses ministres. « *Je suis convaincu que ce cabinet saura répondre aux besoins des usagers du réseau de la santé et des services sociaux* » a déclaré M. Claude Ménard, président du RPCU.

La nomination du D^r Réjean Hébert est une bonne nouvelle puisque D^r Hébert possède une excellente connaissance du réseau de la santé et des services sociaux. « *En tant que représentant de son parti politique, D^r Hébert s'est engagé à faire de l'intérêt des usagers une priorité* » ajoute M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. Le Regroupement provincial des comités des usagers considère que c'est la voie à suivre et offre sa collaboration au ministre.

L'engagement personnel du D^r Hébert auprès de clientèles composées de personnes âgées sera certainement déterminant. Le RPCU est satisfait que le poste de ministre responsable des Aînés lui ait été confié, en raison de l'importance des enjeux sur le vieillissement de la population, des soins à domicile, de la vie en résidence, de la maltraitance envers les personnes âgées et de la vulnérabilité de plusieurs d'entre elles.

Le nouveau ministre devra toutefois trouver rapidement des solutions pour donner accès à un médecin de famille à tous les Québécois, à offrir de meilleurs services de première ligne, à passer de la bureaucratie aux services à la population et à faire la promotion de la santé.

« *La préoccupation première du RPCU concerne les soins à domicile et les personnes âgées en CHSLD. Nous sommes déçus que le RPCU n'ait toujours pas signé d'entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux pour les visites d'appréciation en CHSLD. Il faut rappeler que les comités des usagers et de résidents font déjà un travail d'évaluation de la satisfaction des usagers au sein de leur établissement, une fonction qui leur est dévolue par la LSSSS* » de rappeler monsieur Blain.

Quant à la nomination de monsieur Nicolas Marceau comme ministre des Finances, le RPCU rappelle l'engagement de son parti à abolir la taxe santé. « *Cette taxe est injuste pour les usagers québécois* » estime monsieur Blain. « *Mais le nouveau ministre devra aussi tenir compte des manques à gagner en matière de transferts fédéraux et s'assurer que les usagers les plus vulnérables n'en fassent pas les frais. Le RPCU souhaite être invité lors des consultations prébudgétaires.* »

Enfin, si les forums citoyens proposés par le Parti Québécois deviennent réalité, le RPCU a déjà proposé à M^{me} Marois que son gouvernement s'associe à *Objectif Santé*, un mouvement représentatif tant des usagers que des professionnels de la santé que le RPCU a mis sur pied, dont l'objectif est de construire un mouvement citoyen regroupant toutes les forces vives en matière de santé et de services sociaux au Québec et de définir les attentes et les propositions citoyennes quant au système de santé du Québec. Le RPCU félicite M. Bernard Drainville pour sa nomination comme ministre responsable des Institutions démocratiques.

Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. www.rpcu.qc.ca.